



## DECISION MUNICIPALE N° 34 /DM/CBO/SG/CIPM/2025

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/CBO/SG/CIPM/2025 DU 14/05/2025 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MARARABA DANS LA COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - MINEDUB, EXERCICE 2025

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BETARE-OYA  
(Autorité Contractante)

- Vu La Constitution ;  
 Vu La Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;  
 Vu Le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;  
 Vu Le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret 2011/048 du 23 février 2011 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;  
 Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
 Vu L'Arrêté N° 000192/A/MINDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur BABA Nicolas aux fonctions de Maire de la Commune de Bétaré-Oya à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Bétaré-Oya, Département du Lom et Djérem, Région de l'Est ;  
 Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°08/AONO/CBO/SG/CIPM/2025 du 14/05/2025 pour les travaux de réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de Mararaba dans la Commune de Bétaré-Oya, Département du Lom et Djérem, Région de l'Est ;  
 Vu Le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés du 29/07/2025 ;  
 Vu La Lettre N° 08/L/CBO/SG/CIMP/2025 du 29 Juillet 2025 portant proposition d'attribution ;

DECIDE :

**Article 1** : L'Entreprise Ets HALAL, BP : Bertoua, Tél. : 699 817 868, est déclarée adjudicataire du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 08/AONO/CBO/SG/CIPM/2025 du 14 Mai 2025 pour les travaux de réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de Mararaba dans la Commune de Bétaré-Oya, Département du Lom et Djérem, Région de l'Est.  
 Montant de la Lettre-commande : 11 850 000 (Onze millions huit cent cinquante mille) francs CFA TTC  
 Délai d'exécution : **Quatre (04) mois.**

**Article 2** : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

- ARMP/EST ;
- DD MINMAP/L&D ;
- CSTP/B.OYA ;
- PDT/CIPM/B.Oya ;
- INTERESSE ;
- AFFICHAGE ;
- CHRONO/ARCHIVES.

